

faut pas le faire rougir de sa lutte contre la mauvaise fortune; il faut qu'il vienne non-seulement volontairement, mais encore avec facilité, avec joie, et que nul ne pénètre le secret de ses combats.

Le Conseil comprit cette pudeur des travailleurs et on se mit en mesure d'y faire droit.

Le 27 février 1858, les directeurs arrêtaient définitivement la construction d'un hôtel. Cette question, qui avait préoccupé les Conseils précédents sous la présidence de M. de Coutance, fut étudiée avec le plus grand soin par une Commission composée de MM. Jame, le président, et de MM. Ponson, Troccon, Luc et Gayet.

Un terrain d'une superficie de 200 mètres fut acheté à l'angle de la nouvelle rue de la Bourse et de la rue Gentil, au centre de la ville et au milieu du quartier des affaires, afin que l'établissement fût aussi bien à la portée de la population laborieuse des quartiers de Vaise et de Saint-Just que de celle de la Guillotière et de Perrache. On sait que la Croix-Rousse a une Caisse d'Épargne. Cet emplacement n'est pas vaste, on peut même le trouver exigü; mais on connaît le prix élevé des terrains au centre de Lyon. Ce lot n'a pas coûté moins de cent mille francs.

Ce prix excessif indique suffisamment qu'il était impossible d'acquérir plus de surface dans une position si centrale et si en évidence.

La construction devait s'élever à un chiffre égal; c'était donc un capital de deux cent mille francs que la Caisse d'Épargne consentait à immobiliser. Cette somme était une garantie de plus pour les déposants. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle ne provient nullement de l'intérêt prélevé sur les dépôts, mais d'une partie de sa dotation formée et augmentée par des souscriptions volontaires et les dons généreux des citoyens.

L'exigüité du terrain, que nous sommes les premiers à déplorer, a conduit à superposer les différents services. Au rez-de-chaussée, élevé de quelques marches, se trouve